

Situation des marchés : mardi 22 septembre 2015

C'est d'actualités :

1) Restriction d'utilisation des néonicotinoïdes : communiqué de presse du SPF Santé Publique : Le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement a apporté, il y a quelque temps, quelques clarifications au sujet des restrictions d'utilisation de certains insecticides appartenant à la famille chimique des néonicotinoïdes. Ces restrictions ont été imposées en 2013 et elles visent à protéger les abeilles. Un texte à ce sujet a été publié ici (sur www.phytoweb.be sous 'info pour l'utilisateur > Abeilles'). Ce texte vient d'être actualisé suite à quelques évolutions récentes, dont la publication des Conclusions de l'EFSA au sujet de l'évaluation du risque pour abeilles des applications de l'imidacloprid, du thiaméthoxam et de la clothianidine pour tous les usages autres que comme traitement de semences et comme granulés. En résumé, les conclusions précisent que:

- Un risque élevé pour les abeilles a été constaté, ou un risque ne peut être exclu, dans les cas où suffisamment de données étaient disponibles pour finaliser l'évaluation de ce risque ;
- Pour certaines applications, les données disponibles étaient insuffisantes pour finaliser l'évaluation de ce risque.

Il appartient maintenant à la Commission européenne d'examiner avec les Etats-membres s'il y a lieu d'amender les approbations des substances concernées. Le SPF étudie actuellement les Conclusions en préparation à cette discussion.

2) Visitez la liste des transactions réelles belges

sur www.pommak.be: un peu de commerce ces derniers jours, avec des cours peu évolutifs. La liste n'attend que vous pour s'enrichir d'une information précieuse pour les autres participants à Pommak ! Amenez vos transactions de vente et d'achat dès le jour de la conclusion, pour une transparence complète et immédiate des marchés libres.



3) Premiers conseils pour la mise en stockage : « Mesurer c'est savoir » (*meten is weten*) dit-on en néerlandais... C'est pour cela qu'il est important de suivre vos parcelles en matière de poids sous eau, de proportion de flottantes (et éventuellement de vitreuses), mais aussi de pourries, et ce même après défanage sur les parcelles avec reket/repousses ! N'arrachez pas les zones où l'eau a stagné, évitez de rentrer des pourries qui rendront la ventilation d'autant plus difficile !

Pour celles et ceux qui commencent à engranger, n'oubliez pas de favoriser tout ce qui permet les courants d'air et la ventilation naturelle dès les premières bennes rentrées. Un ventilo mobile pour augmenter les courants d'air et sécher quelque peu le front de tas ne peut être que positif ! Bien sûr, tout cela doit se faire en gérant en même temps l'application - poudre ou liquide - de l'anti-germinatif pour que celui-ci aille bien sur les pommes de terre et pas autre part !

Dès que vous arrachez à des périodes et/ou des jours différents, il y a un risque d'avoir des différences de t° entre différentes parties de tas, et donc des problèmes de condensation entre zones « froides » et zones « chaudes ». Il est donc important, dès les premières nuits, de ventiler en interne (volets d'entrée d'air fermé, portes et volets de sortie ouverts ou entre-ouverts). En cas de lots crottés avec des pourries et/ou des vitreuses / sacs d'eau, il faut

sécher dès le départ, idéalement sans baisser la t° du tas. La cicatrisation se fait 2 fois plus vite à 18°C qu'à 12°C (respectivement 14 et 30 jours).

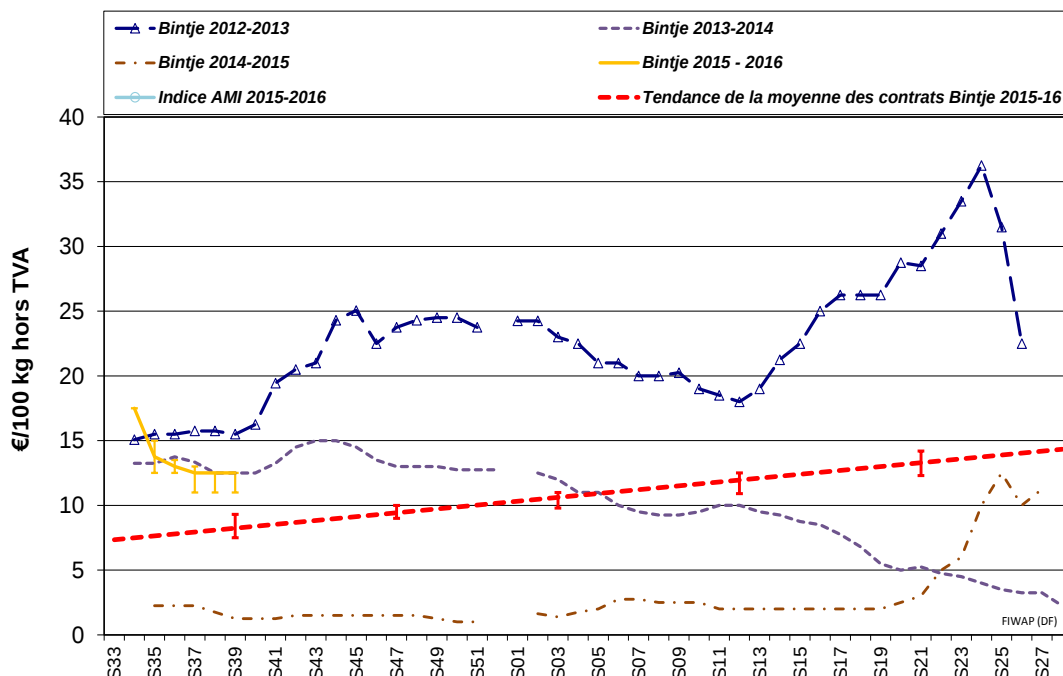
Belgique (semaine 39): message des marchés Fiwap / PCA :

Pomme de terre industrielle : (vrac, fritable, départ, hors TVA)

Marché toujours calme avec peu de transactions.

Offre non excessive.

L'industrie achète en complément des contrats et des volumes achetés précédemment (dont les dernières hâtives) en étant stricte sur la qualité. L'export vers la Pologne se poursuit.

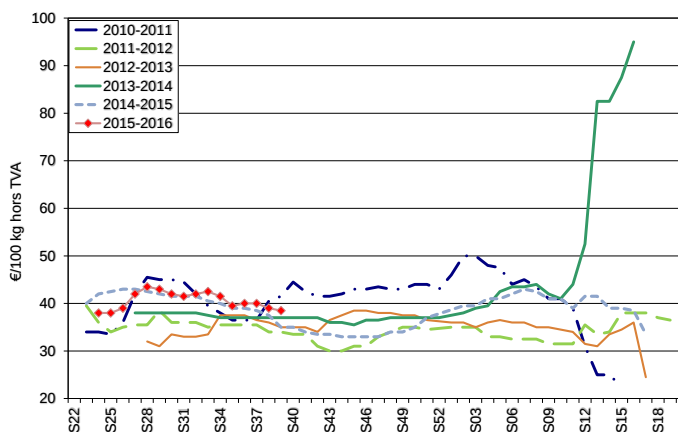
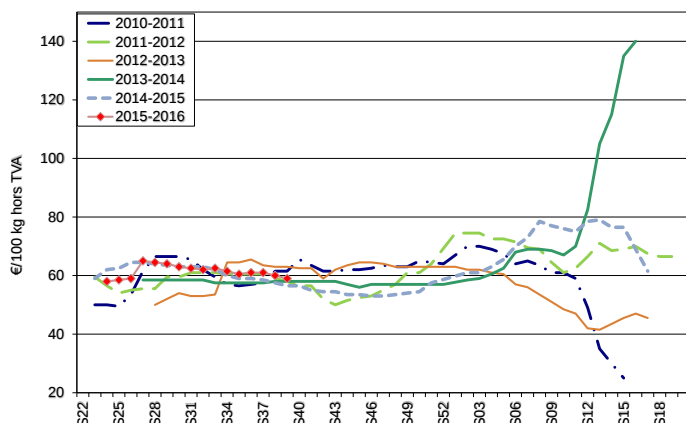


Bintje : 11,00 à 12,50 €/qt. La qualité standard se négocie à 12,50 €/qt ;

Fontane : 12,50 €/qt principalement.

Plant de Bintje : plant hollandais, classe A, rendu mars 2015, par 5 tonnes, en sacs, hTVA :

Calibre 28-35 mm: 58,00 à 60,00 €/100 kg



Calibre 35-45 mm: 38,00 à 39,00 €/100 kg.

Marchés physiques européens: récapitulatif des cours (source: NEPG):

	€/tonne	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Tendance
Belgique	Bintje	100,00 - 130,00	110,00 - 125,00	125,00	→
	Fontane	110,00 - 130,00	125,00	125,00	→
Pays-Bas	Var à frites	120,00 - 160,00	120,00 - 180,00	-	→ ↑

France var. fritables	110,00 - 140,00	110,00 - 150,00	-	→
Allemagne hâtives 40 mm +	120,00-130,00	120,00-125,00	-	↓
Zorba /Innovator 40 mm +	135,00-140,00	130,00-135,00	-	↓
Grande Bretagne , prix moyen hebdo	221,35 € (161,72 £)	213,26 € (155,64 £)	-	↓
Belgique (Fiwap/PCA)	Tout venant, 35 mm +, fritable, vrac, départ, min 360 g/5 kg PSE, min 60 % 50 mm +, chargé, hors TVA.			
Pays-Bas (VTA)	Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +, min 60 % 50 mm+, min 360 g/5 kg PSE, hors TVA. Export: tout-venant, vrac, départ, 40 mm +, min 60 % 50 mm+, hors TVA.			
France (RNM)	Bassin Nord, non lavée, 360g/5 kg PSE, tout venant 35mm +, fritable, hors TVA			
Allemagne (Reka-Rhénanie)	Fritable, 40 mm+, vrac, départ, hors TVA (Reka - Rhénanie). A certaines périodes, 10,00 €/t à retirer pour triage !			
Grande Bretagne (AHDB Potatoes)	Prix moyen marché libre: toutes variétés, départ ferme (sac ou vrac), sans accord de vente avant le 1 ^{er} juillet. Chaque transaction intervient dans le prix moyen marché libre de la semaine de livraison			

Marché à terme: EEX à Leipzig (€/qt) Bintje, Agria et var. apparentées pour transfo, 40 mm+, min 60 % 50 mm +:

	15/09	16/09	17/09	18/09	21/09 : Volumes-Positions ouvertes		
Novembre 2015	13,70	13,00	14,60	13,10	13,50	0	93
Avril 2016	18,00	17,90	18,50	18,60	18,20	42	5410
Juin 2016	19,00	19,00	19,10	19,70	19,10	2	18
Avril 2017	14,70	14,70	14,70	14,70	14,70	0	0

France : Cours relativement stables, variant selon calibres et qualité. L'offre est peu active, les producteurs étant occupés aux défanages et aux arrachages (entre les pluies), avec de plus en plus d'incertitudes quant aux conditions de récolte à moyen terme, et quant à la qualité / rendement net finals. Les récoltes seraient faites à 30 - 35 % sur le bassin Nord de Paris (quasi terminé en Beauce, à 50 - 75 % dans l'Aube, en cours à grande échelle en Picardie, peu avancés dans le Nord/Pas-de- Calais). Sur le **marché du frais**, les débouchés existent vers la France et l'Italie, et les acheteurs sont de plus en plus présents dans les exploitations. Les prix varient entre 17,00 - 20,00 €/qt en chair tendre de base, 25,00 - 30,00 €/qt en qualité supérieure (Agata, Monalisa). **Pour l'industrie**, les prix affichés sont de 12,50 €/qt en Bintje, 13,00 € en Innovator, avec priorité aux réceptions des contrats sortie champ.

Pomme de terre industrielle non lavée, vrac, départ, hTVA, Nord Seine, €/qt, min - max (moy) (RNM) :

Pdt industrie, Nord Seine, non lavée	11/09/15 (sem. 37)	18/09/15 (sem. 38)
Chair normale, divers var. 360 PSE, 35 mm +, fritable	12,50 - 14,00 (13,00)	125,00 - 130,00 (130,00)
Bintje, 360 PSE, 35 mm +, vrac, fritable	10,00 - 13,50 (12,50)	110,00 - 130,00 (125,00)
Fontane, 360 PSE, 35 mm+, vrac, fritable	11,00 - 14,00 (13,00)	110,00 - 150,00 (130,00)

Pays-Bas : Les PSE baissent considérablement sur bon nombre de parcelles, et le manque de lumière et de chaleur de permet plus à la plante de fabriquer la matière sèche nécessaire. Des pourritures humides apparaissent ici et là dans les parcelles touchées par les pluies abondantes des dernières semaines. La **demande industrielle** (surtout de l'étranger - Belgique) soutient les marchés et les prix sont fermes. L'**export** est soutenu, mais les préparateurs trouvent difficilement les lots adéquats (issus de terres argileuses, peau indurée).

Cotation VTA (€/qt)	Sem. 38	Sem. 39	Tendance
Frites 40 mm+, min 60 % 50 mm+, min 360 PSE	12,00 - 16,00	12,00 - 17,00	→
Export 40 mm+, min 60 % 50 mm+	17,00 - 25,00	17,00 - 25,00	→

Bourses régionales (€/qt)	Sem. 37	Sem. 38
Goes Var frites 40 mm+	13,50 - 15,00	13,50 - 14,50
Emmeloord Frites 40 mm+, div variétés vers BeNeDe	13,00 - 15,00	13,00 - 14,50
*		

Emmeloord Autres var. frites/épluchage 40 mm+	Non coté	16,50 - 18,00
Moyenne pommes de terre fritables	14,00	15,50

* BeNeDe = Belgique Pays-Bas Allemagne

Allemagne: Tant sur le marché du frais que sur celui de la transformation, on se rend compte, au fur et à mesure que les récoltes progressent, qu'il manque souvent du calibre. La demande intérieure est plutôt calme, mais tant pour les pommes de terre de table que pour la marchandise fritable, il y a de la demande de l'Est et du Sud-est de l'Europe. **Marché du frais** : **18,75 €/qt** pour les chair ferme et **16,92 €/qt** pour les principalement à chair ferme et farineuses. **Transformation frites** : **12,00 à 12,50 €/qt** en secondes hâtives et de **13,00 à 13,50 €/qt** en Zorba et Innovator. **Pommes de terre bio** : Prix des bio de consommation rendues négoce à **58,00 €/qt**.

Prix REKA Rhénanie : prix producteurs, hTVA	04/09/15 (S 36)	11/09/15 (S 37)	18/09/15 (S 38)
Secondes hâtives 40 mm+	13,00 - 14,00	12,00 - 13,00	12,00 - 12,50
Zorba / Innovator 40 mm+	14,50 - 15,00	13,50 - 14,00	13,00 - 13,50
Variétés chair ferme, en vrac, du Palatinat	22,00	22,00	22,00
Var. marché du frais (petit commerce / négoce), départ ferme (en sacs de 25 kg) €/qt	26,00-32,00	26,00-32,00	26,00-32,00

En période de départ champs, il faut retirer 1,00 €/qt à ces prix pour frais de triage !!

Prix AMI GmbH	Sem. 37	Sem. 38
Prix au producteur, €/qt en date du :	08/09-11/09	15/09-18/09
Transfo. frites 40 mm+ Rhénanie du Nord - Westphalie	14,50-15,00	13,50-14,00
Chips 35 mm+ Basse Saxe occidentale	13,00 - 14,50	11,00 - 13,00
Pdt bio hât. : Toutes variétés, comm. détail, €/kg (caisse 12,5 kg)	1,26	
Chair ferme, comm. détail, €/kg (caisse 12,5 kg)	1,22	
Toutes variétés, comm. gros, €/kg (caisse 12,5 g)	0,88	
Chair ferme, comm. gros, €/kg (caisse 12,5 kg)	0,91	

Grande-Bretagne: Prix moyen producteurs le 18/09/2015 : **21,33 € (-3,7 %)**.

Peu de mouvement sur les marchés anglais, contrats et marchés libres étant en équilibre dans les transactions observées. Sur le **marché du frais**, les lots de belle présentation gardent des prix fermes, surtout en variétés blanches, tandis que l'offre plus que suffisante dans les variétés fritables fait baisser un peu les cours. Pour l'**industrie**, on note des prix entre 12,30 et 13,70 €/qt selon les variétés. Il y a de l'**export** vers les Iles Canaries, l'Irlande et les Iles Falklands.

Au champ, les surfaces récoltées au 18 septembre sont estimées à 30.000 ha, soit 12.000 ha de moins que l'an passé à la même date, et 2.000 ha de moins qu'en 2013. Les défanages sont très avancés. Les pluies ont perturbé voire interrompu la récolte la semaine passée. Globalement, les rendements sont plus élevés qu'estimé précédemment et assez peu de tare pomme de terre.

Prochain message le mardi 29 septembre 2015.

Auteurs: Pierre Lebrun – Daniel Ryckmans. Pour toute question: pierre.lebrun@fiwap.be ou daniel.ryckmans@fiwap.be ou 081/61.06.56. La synthèse des marchés belges est établie en étroite collaboration entre Fiwap et PCA et ne peut être reprise qu'en mentionnant les 2 organismes sous le vocable «Message des marchés Fiwap/PCA» ou «Marktbericht PCA/Fiwap».

Sources : **Général**: NEPG. **Belgique** : contacts téléphoniques pris auprès de professionnels du secteur (producteurs, négociants, courtiers, transformateurs,...) figurant parmi une liste de 80 correspondants. **France** = RNM (Réseau des Nouvelles des Marchés) à Lille. **Pays-Bas** = Cotation officielle de Rotterdam + NAO (Nederlandse Aardappel Organisatie), G.E. Tjepkema – Dronten ; Agro-Trade bv – Buurmalsen ; VTA (Verenigde Telers Akkerbouw) ; BAI (Bureau Aardappelmarkt Informatie) ; Boerderij ; Aardappelinfo / HPA. **Allemagne** = REKA-Rhénanie; Eurex (Francfort); AMI (Agrarmarkt Information - GmbH). **Grande-Bretagne** = AHDB Potatoes, Potato Call,.